

CI COM SA, Genève

Les actionnaires sont invités à l'Assemblée générale ordinaire le vendredi 15 juin 2018 à 11h30 dans les locaux de G & P Fiduciaire SA, Route de Frontenex 86bis, 1208 Genève

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

- 1. Présentation du rapport annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 incluant le rapport de rémunération et le rapport corporate governance
- 2. Approbation du rapport annuel, des rapports du réviseur, des comptes annuels et statutaires Le Conseil d'administration propose d'approuver les termes du rapport annuel, des rapports du réviseur et des comptes annuels et statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- 3. Décharge aux membres du Conseil d'administration Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres pour l'exercice 2017.
- 4. Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose d'affecter la perte de l'exercice de CHF (294 744,46) en report à nouveau. Après affectation du résultat de l'exercice 2017, le report à nouveau s'élèverait à CHF (19 754 029,04).

- 5. Renouvellement des mandats d'administrateur et de Président du Conseil d'administration de Monsieur Patrick Engler
 - Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Patrick Engler dans ses fonctions d'administrateur et de Président du Conseil d'administration, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 6. Renouvellement des mandats d'administrateur et de vice-Président de Monsieur Michel Réthoret Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Michel Réthoret dans ses fonctions d'administrateur et de vice-Président, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 7. Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Valérie Gimond-Duménil

 Le Conseil d'administration propose de renouveler Madame Valérie Gimond-Duménil dans ses
 fonctions d'administrateur pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale
 annuelle.
- 8. Rémunérations des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération ainsi que le rapport du réviseur sur le rapport de rémunération et de reconduire les rémunérations en l'état pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

9. Renouvellement du mandat de membre du Comité de rémunération de Monsieur Patrick Engler Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Patrick Engler dans ses fonctions de membre du Comité de Rémunération, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

10. Election statutaire – Election d'un nouveau membre du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose de désigner Monsieur Michel Réthoret en qualité de nouveau membre du Comité de rémunération, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, en remplacement de Monsieur Alain Duménil.

11. Renouvellement du mandat de réviseur de la société BDO SA, succursale de Vernier

Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société BDO SA, succursale de Vernier, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

12. Renouvellement du mandat de représentant indépendant de Monsieur André Magnenat

Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur André Magnenat en sa qualité de représentant indépendant de la Société pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

13. Divers

Le rapport annuel, les comptes annuels et statutaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les rapports de l'organe de révision peuvent être consultés dès le 25 mai 2018 au siège de la Société c/o Sogefco SA, Rue du Nant 22, 1207 Genève ; ils sont disponibles sur le site internet de la Société www.cicomsa.com.

Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé au numéro de téléphone suivant : +41 22 737 40 00.

Les actionnaires peuvent retirer la carte d'admission jusqu'au 1^{er} juin 2018 auprès de G & P Fiduciaire SA, Route de Frontenex 86bis, Case Postale 6364, 1211 Genève 6, moyennant dépôt des actions ou d'une pièce d'identité justifiant leur dépôt auprès d'une banque. Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

Selon l'article 14 des statuts, chaque actionnaire peut se faire représenter par une autre personne, actionnaire ou non. En outre, chaque actionnaire a la possibilité, de par la loi, de faire représenter ses actions à l'assemblée générale par Monsieur André Magnenat en qualité de représentant indépendant, c/o Fiduciaire Sogesal Sarl, Rue de Vermont 37-39, 1202 Genève. Dans ce dernier cas et sauf instruction expresse contraire au moment de la remise de la procuration, le droit de vote est exercé dans le sens de l'abstention.

Genève, le 25 mai 2018

Le Conseil d'administration